

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENERI.

Ruhengeri, le 27 octobre 1953.

OBJET :

Libération conditionnelle  
K A B W A N A.

N° \_\_\_\_\_ / Just.4.a

A Monsieur le Substitut du Procureur  
du Roi

à

K I G A L I.

Monsieur le Substitut,

Comme suite à votre lettre N° 4237/D.4/F. du  
16 octobre 1953, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le  
condamné KABWANA R.E. 5882/RUHENERI a été mis en liberté  
le 30 septembre 1953.

LE GARDIEN DE PRISON,

D. NEVEJANS.-



## Territoires

~~Usumbura, , le 7 juillet 1952~~

## Ruanda - Urundi

## Ruanda - Urundi

## GEWESTEN

Nº 11/3/687

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

In het antwoord vermelden : nummer en dagtekening.

*Réponse au n°*

### *Antwoord op nr.*

du 19

van

## ANNEXE

## Bijlage

## OBJET

OBJET .

Fiche de lib.condit.

Transmis à Monsieur le Gardien de Prison à Ruhengeri, la fiche de libération conditionnelle du détenu KATUMBU Patrice RE 5523 dont la libération conditionnelle est ajournée.

Usumbura, le 7 juillet 1952  
Le Chef du Service du Contentieux  
et de la Justice, a.i.

E. B. Boeckley

M.F.  
PARQUET DU RUANDA  
K I G A L I

Objet:  
Libération conditionnelle

Kigali, le 16 octobre 1953.-

*8148* | *16/10/53*  
*Recu le 23/10/53*  
*M. KABWANA*  
N° 4937 / D.F.

A Monsieur le Gardien de Prison  
R U H E N G E R I

Monsieur le Gardien de Prison,

*le 30/9/53*

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire connaitre la date de mise en liberté du condamné dont le nom figure ci-dessous, suite à l'ordonnance de libération conditionnelle qui fut prise pour lui par Monsieur le Vice-Gouverneur Général Gouverneur du Ruanda-Urundi en date du 19 septembre 1953.

KABWANA RMP2357/S R.E 5882/RUHENERI

LE SUBSTITUT DU PROCURUR DU ROI

F. FRAPIER,  
*le Secrétaire*